



Rencontres nationales des énergies renouvelables

15 décembre 2016





Le SYDED du Lot

A sa création en 1996, une seule compétence le traitement des déchets ménagers :

- Construction des équipements à l'échelle départementale (29 déchetteries, 3 centres de tri, 7 quais de transferts, 3 plateformes de compostage...)
- Coordination des collectivités de collecte
- Harmonisation de la communication sur le territoire...

En 15 ans, évolution de la structure → missions environnementales :

- Traitement des déchets ménagers
- Construction et exploitation des réseaux de chaleur au bois | Depuis 2005
- Production d'eau potable | Depuis 2008
- Traitement des boues de station d'épuration | Depuis 2008
- Assainissement et suivi qualitatif des eaux naturelles | Depuis 2011

Le SYDED emploie ≈ 300 agents et gère ses équipements en régie



Le rôle du SYDED

“ **Réaliser les projets de réseaux de chaleur :**

- . Études préliminaires
- . Construction

“ **Gérer les réseaux :**

- . Garantir l’approvisionnement des chaudières en combustible : transformation des déchets bois en combustible + transport
- . Entretien/Maintenance des réseaux

“ **Facturer l’énergie aux usagers :**

- . Structure tarifaire comprenant un abonnement et un prix de l’énergie
- . Péréquation
- . Télérelève des compteurs de calories

La situation actuelle des réseaux de chaleur dans le Lot

- “ **Exploitation par le SYDED de 13 réseaux :**
 - “ 15 MW bois installé
 - “ 29 500 MWh fournis aux réseaux/an
 - “ Plus de 1100 abonnés (dont 510 log sociaux)
 - “ 15 000 tonnes de bois utilisées/an
 - “ 35 Km de réseaux
 - “ 21 M € de travaux
 - “ Budget de fonctionnement 1,62 M€
 - “ Taux de couverture bois 2015 : 96%

- “ **2 réseaux en cours de réalisation (800 kW et 3,5 MW bois)**



La gestion actuelle des réseaux de chaleur dans le Lot

“ Les moyens mis en œuvre

- “ Montage d’opération: un responsable de projet et un animateur
- “ Service exploitation dédié: un responsable, une assistante et 6 agents d’exploitations
- “ Facturation et suivi clientèle : 1 agent
- “ Logistique fabrication du combustible en commun avec le compostage des déchets verts (1 eq ETP)
- “ Logistique livraison du combustible en commun avec les autres activités (1 eq ETP)
- “ Télésurveillance des chaufferies et télérelève des compteurs de calories
- “ Astreinte techniciens et responsables (en commun avec la production d’eau potable et la maintenance des autres activités)

La ressource bois

“ Origine du combustible

- . Palettes et cagettes collectées en déchetteries 1 500 t/an
- . Bois d'élagage de bord de routes départementales 2 500 t/an
- . Fraction combustible des déchets verts issus des déchetteries 4 000 t/an
- . Plaquettes forestières 4 000 t/an
- . Sous produits de l'industrie du bois 3 000 t/an

“ Fabrication du combustible

- . Exploitation de 3 plateformes de valorisation
- . Broyeur et crible mobiles

“ Besoins en bois pour la saison 2016 / 2017 : 15 000 t



Merci pour votre attention





Retour d'expérience: L'intérêt d'une gestion départementale

- “ **Dimension adaptée pour monter les opérations et en assumer les risques techniques et financiers**
 - . Réalisation de réseaux pour des "petites" communes rurales

- “ **Maîtriser les coûts et instaurer une solidarité financière entre les territoires**
 - . Mise en commun de moyens : transport, maintenance, facturation...
 - . Solidarité par le principe de la péréquation des coûts : tarifs identiques pour tous les usagers des réseaux
 - . Coût de l'énergie inférieur aux énergies traditionnelles couramment utilisées en milieu rural



Retour d'expérience: Les points positifs

“ La péréquation des tarifs

- . Transparence et lisibilité vis-à-vis des usagers
- . Accélération des études de faisabilité

“ La diversification des approvisionnements en bois = sécurisation

- . Bois issu des déchets (palettes) ou des déchets verts (extraction de la fraction combustible)
- . Bois d'élagage de bords de route en partenariat avec le Conseil Départemental
- . Plaquettes de scierie (3 fournisseurs)
- . Plaquettes forestières (2 fournisseurs)

“ La mise en commun des moyens

- . Logistique transport et plateforme mixte bois compost
- . Mise en commun des agents de maintenance dans le cadre des astreintes et grosses interventions

Retour d'expérience: Les difficultés

“ Les évolutions administratives et réglementaires :

- . Evolution des règles de financements (densité thermique...) – moins de petits projets ruraux
- . Evolution réglementaires (filtration des fumées, traitement des cendres) – cout plus élevé des projets

“ Les limites de la péréquation des tarifs

- . Evolution nécessaire des abonnements en lien avec la baisse des financements et les couts de mise en conformité des installations existantes (filtration des fumées ...)
- . Réalisation de projets en zones desservies par le gaz naturel, et comparaison avec une « nouvelle » énergie
- . Réalisation de projet en zone urbaine en lien avec les exigences de densité thermique, et modification de la proportion entre petits et gros bâtiments



La difficulté a prendre en compte les évolutions du contexte de réalisation des nouveaux projets dans la tarification existante